

L'ELEVAGE EQUIN

un secteur passion



Le secteur de l'élevage équin comprend les activités de la production de chevaux, de poneys, d'ânes et de mulets.

Avec 449 000 animaux et 80 953 exploitations recensés en 2000, l'élevage des équidés est en constante évolution.

La pluri activité est une des particularités de ce secteur d'activité.



L'EMPLOI DANS LA FILIÈRE

La diversité des exploitations et des activités rend difficile la détermination du nombre d'emplois dans l'élevage équin. Bien que la population active dans l'élevage équin soit peu salariée, L'OESC - Observatoire économique et social du cheval des haras nationaux - estime à 7458 les ETP - équivalent temps plein - salariés dans l'élevage équin. Concernant l'emploi dans la filière cheval, la Fédération Nationale du Cheval - FNC l'évalue à 58 000 ETP.

La production équine se concentre principalement dans l'ouest de la France : Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Aquitaine. Ces 4 régions regroupent à elles seules un équidé sur trois. (Agreste, 2002).

ELEVAGE EQUIN

Sur 40 à 50 000 éleveurs en France, seulement 5 à 10 % d'entre eux, vivent de cette activité.

80 % des éleveurs n'ont emmené qu'une ou deux juments à la saillie en 2003, ils exercent le plus souvent une autre activité. (Source FNC)

Les différents types d'équidés et de production sont étroitement liés à leur utilisation :

— *les chevaux de trait* principalement destinés à la production de viande pour l'alimentation humaine, mais également utilisés pour l'attelage et le travail (les labours, le débardage en forêt...)

— *les chevaux de selle, les poneys*, sont destinés aux loisirs (équitation, randonnée...), au sport (saut d'obstacle, dressage...), au travail (surveillance, utilisation dans les villes...)

— *les chevaux de course* essentiellement destinés aux courses de trop ou de galop.

LES ENJEUX ET LES IMPACTS SUR LES MÉTIERES ET LES EMPLOIS



— Avec la levée de la tutelle des Haras Nationaux réalisée en 1999, une véritable mutation est en cours dans le monde du cheval. Les professionnels ont aujourd'hui à s'impliquer dans la promotion et l'organisation de leur filière. Clarifier les missions, repérer les acteurs, organiser les actions... autant d'éléments vecteurs de développement économique et de performance notamment de l'élevage équin.

— L'internationalisation de la production, la mondialisation des marchés renforcent la nécessité d'organiser et de structurer la mise en marché des équidés. Aspect concomitant au développement de la valeur ajoutée pour les éleveurs d'équidés et l'assurance de la rentabilité de leur activité.

— La diversité qui caractérise les éleveurs d'équidés (tant dans leur profil que dans leur production) rend complexe mais néanmoins indispensable la professionnalisation des éleveurs. Les démarches actuellement initiées comme la clarification de la filière, la reconnaissance agricole de l'ensemble des activités liées à l'exercice du métier d'éleveur équin, la mise en place d'un réseau de compétences, la formation... vont contribuer à accompagner la professionnalisation des éleveurs d'équidés.

LES PRINCIPAUX MÉTIERS DE L'ÉLEVAGE ÉQUIN

- **Responsable d'élevage équin** : employé dans un élevage de taille importante, ou installé à son compte, l'éleveur d'équidés, entretient les équidés (juments, poulinières, étalons...). Il fait naître et élève les poulains jusqu'à leur mise en marché (au sevrage, ou vers 3 ou 4 ans selon les structures). Il optimise la conduite de son élevage au regard de sa stratégie de vente (viande, loisir, compétition, travail). La valorisation de la production est recherchée au niveau de chaque activité d'élevage. Exercé à titre principal, ce métier comprend les activités d'entretien des prairies et de production des céréales nécessaires à l'alimentation des animaux.
- **Étalonnier** : outre de prendre soin au quotidien des étalons, l'étalonnier vend et assure les saillies des étalons dont il a la gestion en propriété ou pour le compte d'un tiers. Selon les configurations d'emplois, il peut être amené à gérer administrativement et commercialement la carrière de l'étalon. Il peut également être inséminateur. Compte tenu de la saisonnalité de l'activité, l'étalonnier est dans la plupart des cas un professionnel du cheval (éleveur, responsable de haras...).
- **Agent d'élevage équin** : il prend soin des équidés (alimentation, hygiène, interventions sanitaires courantes...). Il entretient l'écurie, le matériel. Il intervient également à l'entretien des prairies et aide à la récolte des fourrages, éventuellement des céréales. Il peut être amené à participer aux programmes de travail des chevaux (éducation, débouillage).

A la périphérie des métiers de l'élevage, des métiers transversaux sont attachés à cette filière : tels que inséminateur, maréchal ferrant, marchand de chevaux, vétérinaire...

CONNAÎTRE L'ACCÈS AUX DIPLÔMES ET AUX FORMATIONS

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Formation
et de Développement (SRFD)
Cité administrative Coligny
131, rue du Faubourg Bannier - 45042 ORLEANS Cedex 4
Tél. 02.38.77.40.30 Fax. 02.38.77.40.98
Contact : srfd.centre@educagri.fr
www.centre.educagri.fr

Fédération Régionale des Maisons Familiales
2, Rue Jean Philippe Rameau - 45057 ORLEANS Cedex 01
Tél. 02.38.71.99.10 Fax. 02.38.71.99.13
Contact : fr.centre@mfr.asso.fr
www.mfr-centre-idf.asso.fr

Conseil Régional de l'Enseignement Agricole Privé (CREAP)
11, rue des Hauts de Chartres
B.P. 212 - 28000 CHARTRES
Tél. 02.37.30.29.31 Fax. 02.37.30.23.15
Contact : dreap-geli@cneap.scolanet.org
www.cneap.scolanet.org

L'Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion
(UNREP)
94, Avenue du Général Leclerc - 93500 PANTIN
Tél. 01.41.83.14.20 Fax. 01.48.91.22.82
Contact : unrep@unrep-edu.org
www.unrep-edu.org

AVEC OU SANS DIPLÔMES VOUS POUVEZ ACCÉDER À CES DIFFÉRENTS MÉTIERS

En travaillant dans une entreprise agricole, vous pouvez acquérir les connaissances et les savoir-faire nécessaires à l'exercice de votre fonction et développer vos compétences en ayant recours à la formation professionnelle continue.

Pour en savoir plus sur les formations de courte durée pour les salariés de l'agriculture, les contrats de professionnalisation, le droit individuel à la formation (DIF), les congés individuels de formation :

Adressez-vous au :

Fonds d'Assurance Formation des Salariés des Exploitations et des entreprises Agricoles (FAFSEA)
Délégation Régionale Centre
8-12, rue du Docteur Herpin
37000 TOURS
Tél. 02.47.31.07.60 Fax. 02.47.05.10.44
Contact : centre@fafsea.com
www.fafsea.com

La formation professionnelle vous permet d'évoluer d'un emploi à l'autre.

Une validation de votre expérience par un diplôme est aujourd'hui possible : tout savoir sur la VAE.
(Renseignez-vous auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt de votre région).

LES PRINCIPALES FORMATIONS DIPLÔMANTES

NIVEAU V

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole CAPA
Maréchalier
Soigneur d'équidés
Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles BEPA
Spécialité : maréchalier
Brevet Professionnel Agricole par Unités Capitalisables BPA par UC
Chef d'exploitation en polyculture élevage
Chef d'entreprise ou Ouvrier Hautement Qualifié en élevages spécialisés
Brevet Professionnel Agricole par Unités Capitalisables BPA en certificats Hippique. Spécialité : palefrenier qualifié

NIVEAU IV

Baccalauréat professionnel BAC PRO
Conduite et gestion de l'exploitation agricole. Spécialité : production du cheval
Brevet Professionnel par Unités Capitalisables BP par UC
Responsable d'exploitation agricole
Certificat de spécialisation
Education et travail des jeunes équidés

NIVEAU III

Brevet de Technicien Supérieur Agricole BTSA
Analyse et conduite des systèmes d'exploitation
Productions animales (option : conduite d'un élevage équin et valorisation des jeunes chevaux)

MIEUX CONNAÎTRE LE SECTEUR

Fédération Nationale du Cheval

11 Rue de la Baume
75 008 Paris
Tel. 01.45.63.05.90 - Fax 01.45.63.01.41
www.fnc.fnsea.fr

Fédération Interprofessionnelle du cheval de sport, de loisir et de travail

18 rue de la Pépinière
75 008 Paris
Tel. 01.45.61.12.19 - Fax 01.45.61.15.27
www.fival.info

INTERBEV Equins

149 rue de Bercy
75 595 PARIS cedex 21
Tel. 01.40.04.51.13 - Fax 01.40.04.51.11
www.interbev.asso.fr